

Convocation à l'AG du 3 juillet 2020

Paris, le 23 juin 2020

Chères consœurs, Chers confrères,

La prochaine Assemblée générale du Conseil national des barreaux se déroulera en présentiel **le vendredi 3 juillet de 14h à 20h à la Maison de la Chimie, 28 Rue Saint-Dominique, 75007 Paris.**

Nous veillerons bien évidemment au strict respect du protocole sanitaire et des règles de distanciation dans l'organisation des lieux pour vous y accueillir.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale et communications de la présidente
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 juin 2020 (vote de l'assemblée)
3. Articles 99/100 et consultants juridiques étrangers (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Florent Mereau**
4. Etats généraux de l'avenir de la profession :
  - 4.1 Formation – Jeune barreau (proposition n° 13) (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Jean-Francois Merienne**
  - 4.2 Rapport sur le financement des cabinets d'avocats (proposition n° 23) (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Audrey Chemouli**
  - 4.3 Rapport d'étape sur le pacte de quota litis et la rémunération de l'apport d'affaires (propositions n° 25 et 26) – Rapporteurs : **Audrey Chemouli, Louis Degos, Dominique de Ginestet, Olivier Fontibus**
  - 4.4 Rapport sur l'exonération des indemnités versées au titre de l'AJ de l'imposition fiscale et de l'assujettissement à charges sociales dans la limite d'un plafond (proposition n°30) (vote de l'assemblée) – Rapporteurs : **Rachel Saada et Jacques Taquet**
5. Rapport de la direction des services judiciaires de la Chancellerie relatif à la répartition des effectifs des Conseils de prud'hommes (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Laurence Junod-Fanget**
6. Rapport sur la mise en conformité avec la loi des dispositions relatives au congé maternité (vote de l'assemblée) – Rapporteurs : **Aminata Niakaté et Anne-Lise Lebreton**
7. Résolution sur le projet de loi relatif à la prorogation des dispositions législatives relatives à la prévention des actes de terrorisme (vote de l'assemblée) – Rapporteur : **Béatrice Voss**
8. Les chiffres clés du mois de l'Observatoire – Rapporteur : **Jean-Michel Calvar**
9. Questions diverses

Un cocktail dînatoire sera organisé sur place après la séance.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, veuillez croire, Chères consœurs, Chers confrères, à l'assurance de ma parfaite considération.



**Christiane Féral-Schuhl**  
Présidente

*P.S. : les documents vont parviendront ultérieurement.*